

Questionnement complémentaire

Guide *Comment choisir une résidence pour personnes âgées*

Édition : mars 2011

Ce document est produit par la Table de concertation des personnes âgées de Nicolet-Yamaska en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec. Il est aussi disponible en ligne au www.aines.centre-du-quebec.qc.ca

Table de concertation des personnes âgées de Nicolet-Yamaska

État général des lieux

Lorsque vous serez sur place, assurez-vous de vérifier certains détails. Attardez-vous à ceux qui correspondent à vos besoins.

Observez l'état général des lieux. Si vous constatez des indices de négligence, considérez qu'ils ne sont sûrement que la pointe de l'iceberg. D'autres problèmes peuvent être présents sans pour autant être visibles. À titre d'exemple, portez attention aux chambres se situant au sous-sol, évitez les chambres de moins de 100 pieds carrés.

Accessibilité

Les accès extérieurs à la résidence sont-ils sécuritaires? S'il y a une pente pour fauteuil roulant et marchette, elle devrait avoir 1 pied (30 centimètres) de pente pour un pouce (2,5 centimètres) de dénivellation. Vous devriez y retrouver des mains courantes pour la pente douce et de chaque côté de l'escalier.

	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Pente douce					
Mains courantes					

Limitation physique

Si vous avez des limitations physiques, y a-t-il la présence de leviers hydrauliques? Les corridors sont-ils assez larges pour la rencontre de deux fauteuils roulants? Il ne devrait pas y avoir de petit palier pour sortir des chambres.

	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Leviers hydrauliques					
Corridors assez larges					
Absence de petit palier					

IMPORTANT : Si vous êtes en fauteuil roulant, portez une attention spéciale aux dimensions de la chambre et des corridors.

Code d'éthique

Y a-t-il un code d'éthique (c'est le document qui précise les manières de communiquer, les droits et les responsabilités de chacun) ou des règlements de vie interne? Ce document est obligatoire par le Ministère.

	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Code d'éthique ou règlements de vie interne				

Moment du choix

Choisissez la résidence :

- d'après vos besoins, vos goûts et votre situation financière;
- selon les services dispensés par la résidence et votre degré d'autonomie.

Problème cognitif

Dans le cas de problème cognitif, est-ce que l'on retrouve dans la résidence divers supports à l'orientation, des portes sécurisées, des aires de vie adaptées?

	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Supports à l'orientation					
Portes sécurisées					
Aires de vie adaptées					

Formation

Est-ce que tout le personnel a reçu la formation *Principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire* (PDSB)? Cette formation est une obligation du Ministère. Renseignez-vous sur les formations suivies par le personnel.

	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Formation PDSB					
Autre :					
Autre :					
Autre :					

Disponibilité du personnel

Informez-vous de la disponibilité du personnel : jour, soir, nuit et fin de semaine. Et la nuit, est-ce que le personnel est éveillé ou s'agit-il d'une personne sur place qui est disponible au besoin?

Aménagement et environnement

Demandez à faire une visite de la chambre que vous voulez louer et des pièces communes (salle à manger, cuisine, salon et salle de toilette), insistez s'il le faut. Vérifiez la propreté de ces lieux. Y a-t-il des barres d'appui, un système de cloche d'urgence et ce qu'il faut pour se laver les mains et les essuyer?

Propreté des lieux	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Chambre					
Salle à manger					
Cuisine					
Salon					
Salle de toilette					

Présence de barres d'appui	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Près de la toilette					
Près du bain					
Autre :					

Présence de cloche d'urgence	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Chambre					
Salle de toilette					
Autre :					

Nécessaire pour laver les mains	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Cuisine					
Salle de toilette					
Autre :					

Loisir

Parmi les activités offertes à la résidence, en voyez-vous qui seraient adaptées à votre condition? Si oui, informez-vous des coûts.

Activités adaptées	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4

Alimentation

Afin de vous assurer de la diversité du menu, demandez à le voir. Ainsi, vous saurez si les repas vous conviendront. Informez-vous à savoir dans quelles circonstances vous pouvez apporter le repas dans votre chambre? Est-ce qu'il y a un service à la chambre? Si oui, quel en est le coût?

	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Possibilité d'apporter le repas dans votre chambre					
Dans quelles circonstances					
Service à la chambre					
Coût relié au service à la chambre					

Entretien

Quant au lavage des vêtements, se fait-il de manière individuelle ou tout est lavé ensemble? Assurez-vous aussi de connaître à quelle fréquence la lessive est faite ainsi que le coût.

Lavage des vêtements	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Individuel					
Collectif					
Fréquence					
Coût					

Soins d'hygiène corporelle

Demandez à connaître les services offerts qui sont inclus dans votre location de loyer en lien avec le soutien à l'hygiène, le bain complet ou la toilette partielle. Informez-vous aussi à savoir à quelle fréquence ils sont offerts et s'il y a des coûts supplémentaires aux services additionnels.

Services hebdomadaires inclus	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Fréquence des bains complets					
Fréquence des toilettes partielles					

Services additionnels	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Coût du bain complet					
Coût de la toilette partielle					
Possibilité maximale de bain complet par semaine					

Concernant le soutien à l'élimination, la résidence dispose-t-elle de services en ce sens, tels l'accompagnement, le changement de culottes d'incontinence ou le rappel? Vérifiez s'il y a des coûts rattachés à ces services.

Soutien à l'élimination	Besoin	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3	Rés. 4
Accompagnement (coût)					
Changement de culottes d'incontinence (coût)					
Rappel (coût)					

Vérifiez votre éligibilité au *programme à l'élimination* (subvention pour l'achat de culotte d'incontinence) du Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska au 819 293-2071, poste 54148.